

« ... plutôt cent fois la mort. »

(...) l'espérance vint rayonner en moi comme le jour autour de moi ; et, confiant, j'attendis ma sentence comme on attend la délivrance et la vie.

Cependant mon avocat arriva. On l'attendait. Il venait de déjeuner copieusement et de bon appétit. Parvenu à sa place, il se pencha vers moi avec un sourire.

- J'espère, me dit-il.

- N'est-ce pas ? répondis-je, léger et souriant aussi.

- Oui, reprit-il ; je ne sais rien encore de leur déclaration, mais ils auront sans doute écarté la préméditation, et alors ce ne sera que les travaux forcés à perpétuité.

- Que dites-vous là, monsieur ? répliquai-je, indigné ; plutôt cent fois la mort !

Oui, la mort ! - Et d'ailleurs, me répétait je ne sais quelle voix intérieure, qu'est-ce que je risque à dire cela ? A-t-on jamais prononcé sentence de mort autrement qu'à minuit, aux flambeaux, dans une salle sombre et noire, et par une froide nuit de pluie et d'hiver ?

Mais au mois d'août, à huit heures du matin, un si beau jour, ces bons jurés, c'est impossible ! Et mes yeux revenaient se fixer sur la jolie fleur jaune au soleil.

Tout à coup le président, qui n'attendait que l'avocat, m'invita à me lever. La troupe porta les armes ; comme par un mouvement électrique, toute l'assemblée fut debout au même instant. Une figure insignifiante et nulle, placée à une table au-dessous du tribunal, c'était, je pense, le greffier prit la parole, et lut le verdict que les jurés avaient prononcé en mon absence. Une sueur froide sortit de tous mes membres ; je m'appuyai au mur pour ne pas tomber.

- Avocat, avez-vous quelque chose à dire sur l'application de la peine ? demanda le président.

J'aurais eu, moi, tout à dire, mais rien ne me vint. Ma langue resta collée à mon palais. Le défenseur se leva.

Je compris qu'il cherchait à atténuer la déclaration du jury, et à mettre dessous, au lieu de la peine qu'elle provoquait, l'autre peine, celle que j'avais été si blessé de lui voir espérer.

Il fallut que l'indignation fût bien forte, pour se faire jour à travers les mille émotions qui se disputaient ma pensée. Je voulus répéter à haute voix ce que je lui avais déjà dit : Plutôt cent fois la mort ! Mais l'haleine me manqua, et je ne pus que l'arrêter rudement par le bras, en criant avec une force convulsive : Non !

Le procureur général combattit l'avocat, et je l'écoutai avec une satisfaction stupide. Puis les juges sortirent, puis ils rentrèrent, et le président me lut mon arrêt.

- Condamné à mort ! dit la foule.

A- CONTEXTUALISATION DU TEXTE

1/ Je recopie et je complète :

- L'auteur : - Le titre :
- Le genre : - Le siècle :

2/ a- Je précise le lieu où se déroulent les événements :

- b- Les événements se déroulent-ils : en été ? en hivers ? au printemps ?

B- ANALYSE DU TEXTE

3/ a- Au début de son jugement, le condamné était confiant, optimiste. Je relève du texte ce qui le montre.

- b- Le condamné est de nature : optimiste / pessimiste. Je recopie la bonne réponse.

4/ a- D'après l'avocat du condamné, la sentence serait la condamnation à la perpétuité. Je réponds par **vrai** ou **faux** et je justifie ma réponse.

- b- Je dis si le condamné / narrateur est d'accord avec une telle sentence.

5/ a- Je dis si le narrateur / condamné a pu prendre la parole pour se défendre.
b- Je précise pourquoi.

6/ Je relève quatre mots relatifs au champ lexical de la justice.

7/ a- « Une figure insignifiante et nulle, placée à une table au-dessous du tribunal, c'était, je pense, le greffier prit la parole... » :

Le narrateur / condamné décrit le greffier de façon

Je complète les pointillées.

b- Je relève les deux adjectifs utilisés pour caractériser le greffier.

8/ a- Je précise la tonalité dominante dans l'extrait.

b- Je justifie ma réponse.

C- REACTION PERSONNELLE

9/ Selon vous, la justice doit-elle corriger ou punir ? Je réponds à cette question et je justifie ma réponse.

10/ Selon vous la peine de mort, est-elle juste et justifiée ? Je réponds à cette question et je justifie ma réponse.